

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil d'Administration : 3 juin 2025

**DÉLIBÉRATION**

Le trois juin deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action sociale du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt-huit mai deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, 65 avenue du Général de Gaulle, Chantonnay, pour une cinquième séance.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

ALBERT Michelle	<b>E</b>	DELAYE Jean-Jacques	<b>P</b>	MOISSON Jean	<b>E</b>
BELZ Annick	<b>P</b>	GODARD-VOISIN Delphine	<b>E</b>	MOREAU Laetitia	<b>P</b>
BILLAUDEAU Louissette	<b>P</b>	GOURMAUD Catherine	<b>P</b>	PHELIPEAU Brigitte	<b>P</b>
BOISSINOT Christian	<b>E</b>	GOURAUD Christophe	<b>P</b>	RAIFAUD Jean-Luc	<b>E</b>
BREMOND Arlette	<b>E</b>	GRIMAUD Jean-Marcel	<b>P</b>	SOULARD Yannick	<b>E</b>
CHAIGNEAU Denis	<b>P</b>	MARTINEAU Valérie	<b>E</b>	TONARELLI Valérie	<b>E</b>
CHANCELIER Laurent	<b>E</b>	MOINET Isabelle	<b>P</b>	VERGNAUD Alain	<b>P</b>

**Absents et excusés avec pouvoir :**

Mme Valérie TONARELLI a donné pouvoir à Mme Annick BELZ.

Nombre d'administrateurs en exercice : 21

Nombre d'administrateurs présents : 11

Nombre d'administrateurs votants : 12

Conformément à l'article 10 du règlement intérieur du CIAS, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil d'Administration.

Madame Louissette BILLAUDEAU, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2025-54      DÉCISIONS PRISES PAR LA PRÉSIDENTE SUITE AUX DÉLÉGATIONS  
DONNÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Nomenclature des actes : 5.4

La Présidente présente les décisions qu'elle a prises suite aux délégations données par le Conseil communautaire :

<b>DP 2025-50</b> Résidence Autonomie "Les Grands-parents" : dossier de demande de subvention pour l'acquisition d'une chaise Raizer dans le Cadre du Plan D'aide à l'Investissement (PAI)	Dépôt d'un dossier dans le cadre du Plan d'Aide à l'Investissement pour l'acquisition d'une chaise Raizer d'un montant de 5 133,00 € TTC ; devis réalisé par O+ Médical.	
<b>DP 2025-51</b> Devis Le Froid Vendéen – Acquisition d'un four remise en température à chariot pour l'EHPAD « Les Humeaux »	Le Froid Vendéen	6 251,22 € TTC

<b>DP 2025-52</b> Devis Tissus du Renard – Acquisition de stores enrouleurs et de rideaux pour la Résidence Autonomie « Les Grands-parents »	Tissus du Renard	2 463,79 € TTC
<b>DP 2025-53</b> Devis ABC FROID – Acquisition d'un lave-vaisselle – EHPAD « Les Érables »	ABC Froid	14 688 € TTC

Le Conseil d'Administration prend acte de cette présentation.

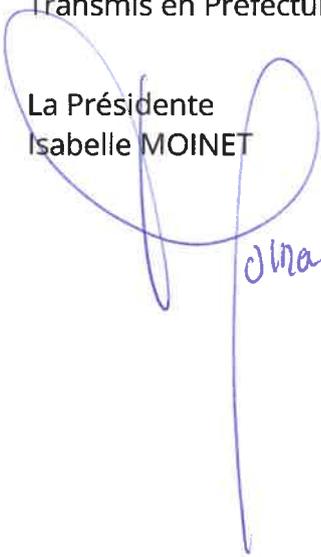
Fait et délibéré le jour, mois et an susdits

Transmis en Préfecture le 04/06/2025

Publié le 04/06/2025

La Présidente  
Isabelle MOINET

Le Secrétaire de séance  
Louissette BILLAudeau



## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil d'Administration : 3 juin 2025

### DÉLIBÉRATION

Le trois juin deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action sociale du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt-huit mai deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, 65 avenue du Général de Gaulle, Chantonnay, pour une cinquième séance.

#### Présents (P), Absents et excusés (E) :

ALBERT Michelle	E	DELAYE Jean-Jacques	P	MOISSON Jean	E
BELZ Annick	P	GODARD-VOISIN Delphine	E	MOREAU Laetitia	P
BILLAUDEAU Louissette	P	GOURMAUD Catherine	P	PHELIPEAU Brigitte	P
BOISSINOT Christian	E	GOURAUD Christophe	P	RAIFAUD Jean-Luc	E
BREMOND Arlette	E	GRIMAUD Jean-Marcel	P	SOULARD Yannick	E
CHAIGNEAU Denis	P	MARTINEAU Valérie	E	TONARELLI Valérie	E
CHANCELIER Laurent	E	MOINET Isabelle	P	VERGNAUD Alain	P

#### Absents et excusés avec pouvoir :

Mme Valérie TONARELLI a donné pouvoir à Mme Annick BELZ.

Nombre d'administrateurs en exercice : 21

Nombre d'administrateurs présents : 11

Nombre d'administrateurs votants : 12

Conformément à l'article 10 du règlement intérieur du CIAS, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil d'Administration.

Madame Louissette BILLAUDEAU, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

#### **N° 2025-55      CIAS « PAYS DE CHANTONNAY » : ADMISSION EN NON VALEUR**

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 173 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale ;

Vu le décret n°2023-523 du 29/06/2023 relatif au seuil plafond de délégation des décisions d'admission en non-valeur ;

.../...

Vu les instructions budgétaires et comptables M22 et M57, notamment la procédure relative aux créances irrécouvrables ;

Considérant que les dispositions prises lors de l'admission en non-valeur, par l'assemblée délibérante, ont uniquement pour objet de faire disparaître de la comptabilité les créances irrécouvrables ;

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :

- D'autoriser l'ordonnateur à admettre en non-valeur, sur simple décision, les listes dont les créances irrécouvrables unitaires sont inférieures à 100 €.
- D'autoriser Madame la Présidente à signer tout document utile à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits

Transmis en Préfecture le 04/06/2025

Publié le 04/06/2025

La Présidente  
Isabelle MOINET



Le Secrétaire de séance  
Louisette BILLAUEAU



**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil d'Administration : 3 juin 2025

**DÉLIBÉRATION**

Le trois juin deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action sociale du Pays de Chantonay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt-huit mai deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la Communauté de Communes du Pays de Chantonay, 65 avenue du Général de Gaulle, Chantonay, pour une cinquième séance.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

ALBERT Michelle	E	DELAYE Jean-Jacques	P	MOISSON Jean	E
BELZ Annick	P	GODARD-VOISIN Delphine	E	MOREAU Laetitia	P
BILLAUDEAU Louissette	P	GOURMAUD Catherine	P	PHELIPEAU Brigitte	P
BOISSINOT Christian	E	GOURAUD Christophe	P	RAIFAUD Jean-Luc	E
BREMOND Arlette	E	GRIMAUD Jean-Marcel	P	SOULARD Yannick	E
CHAIGNEAU Denis	P	MARTINEAU Valérie	E	TONARELLI Valérie	E
CHANCELIER Laurent	E	MOINET Isabelle	P	VERGNAUD Alain	P

**Absents et excusés avec pouvoir :**

Mme Valérie TONARELLI a donné pouvoir à Mme Annick BELZ.

Nombre d'administrateurs en exercice : 21  
Nombre d'administrateurs présents : 11  
Nombre d'administrateurs votants : 12

Conformément à l'article 10 du règlement intérieur du CIAS, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil d'Administration.

Madame Louissette BILLAUDEAU, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2025-56      CIAS « PAYS DE CHANTONNAY » : AMORTISSEMENTS DES**  
**IMMOBILISATIONS – TOUS BUDGETS – FIXATION DES DURÉES**

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2321-2, L2321-3 et R2321-1 ;

Vu les instructions budgétaires et comptables M14 et M22 ;

Vu le Plan comptable général, notamment ses articles 214-11 et suivants relatifs à l'amortissement des immobilisations ;

.../...

Considérant la nécessité de fixer les durées d'amortissement des immobilisations conformément aux règles comptables en vigueur ;

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :

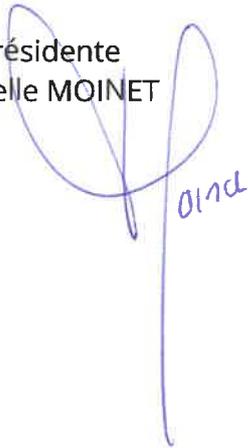
- D'adopter les modifications et les durées d'amortissement proposées selon le tableau annexé ;
- D'autoriser la Présidente à signer tout document nécessaire au dossier.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits

Transmis en Préfecture le 04/06/2025

Publié le 04/06/2025

La Présidente  
Isabelle MOINET



Le Secrétaire de séance  
Louisette BILLAUEAU





## AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS FIXATION DES DURÉES

*Conseil d'Administration du 03 juin 2025*

<i>Biens ou catégories de biens amortis</i>		<i>Durée d'amortissement</i>
Bâtiments en matériaux de bonne qualité destinés à long usage		30
Bâtiments sujets à déperissement rapide		20
Agencements et aménagements		15
Chaudière d'usine / groupe électrogène		20
Monte-charges et ascenseurs		25
Matériels électriques, froids, installations de chauffage, matériels divers de l'installation		10
Mobiliers et matériels médicaux	mobiliers, rails, chariots soins/piluliers	10
	moteurs rails, lèves-malade, verticalisateurs, guidons de transferts, lits	5
Matériel de cuisine	de 500 à 2000 € TTC	5
	au-delà de 2000 € TTC	10
Vaisselle et platerie en acier inoxydable		5
Matériels pour lingerie, buanderie et entretien	de 500 à 2000 € TTC	5
	au-delà de 2000 € TTC	10
Matériels de garage et des ateliers, matériels de lutte contre l'incendie	de 500 à 2000 € TTC	5
	au-delà de 2000 € TTC	10
Matériels de jardin et mobiliers extérieurs		5
Mobiliers		10
Matériels de transport (hors véhicules)/tondeuse/remorque		7
Véhicules		7
Matériels informatiques et divers	Autocom, installations, bornes wifi	10
	Serveur, onduleurs	7
	Ordinateurs, copieurs	5
	logiciels, DECT, Tablettes	2
Frais d'évaluation, études, recherches		5
Subventions		sur la durée d'amortissement du bien

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil d'Administration : 3 juin 2025

### DÉLIBÉRATION

Le trois juin deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action sociale du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt-huit mai deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, 65 avenue du Général de Gaulle, Chantonnay, pour une cinquième séance.

#### Présents (P), Absents et excusés (E) :

ALBERT Michelle	E	DELAYE Jean-Jacques	P	MOISSON Jean	E
BELZ Annick	P	GODARD-VOISIN Delphine	E	MOREAU Laetitia	P
BILLAUDEAU Louissette	P	GOURMAUD Catherine	P	PHELIPEAU Brigitte	P
BOISSINOT Christian	E	GOURAUD Christophe	P	RAIFAUD Jean-Luc	E
BREMOND Arlette	E	GRIMAUD Jean-Marcel	P	SOULARD Yannick	E
CHAIGNEAU Denis	P	MARTINEAU Valérie	E	TONARELLI Valérie	E
CHANCELIER Laurent	E	MOINET Isabelle	P	VERGNAUD Alain	P

#### Absents et excusés avec pouvoir :

Mme Valérie TONARELLI a donné pouvoir à Mme Annick BELZ.

Nombre d'administrateurs en exercice : 21

Nombre d'administrateurs présents : 11

Nombre d'administrateurs votants : 12

Conformément à l'article 10 du règlement intérieur du CIAS, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil d'Administration.

Madame Louissette BILLAUDEAU, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

#### **N° 2025-57      CIAS « PAYS DE CHANTONNAY » : TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1<sup>er</sup> JUILLET 2025**

Nomenclature des actes : 4.1

La Présidente propose au Conseil d'Administration de valider les tableaux des effectifs de chacun des services suivants qui ont été présentés au CST lors de la séance du 25 mars dernier.

.../...

## CIAS

Cadres ou emplois	Cat	Effectifs ouverts			Effectifs pourvus		
		Nbre	Temps complet	Effectif temps non complet	Nbre	Temps complet	Effectif temps non complet
<i>Secteur administratif</i> - Rédacteur	B	1	1	0	1	1	
<b>TOTAL</b>		1	1	0	1	1	0

## CIAS « BA Restauration collective »

Cadres ou emplois	Cat	Effectifs ouverts			Effectifs pourvus		
		Nbre	Temps complet	Effectif temps non complet	Nbre	Temps complet	Effectif temps non complet
<i>Secteur social</i> - agent social	C	2		2 (40%)	2		2 (40%)
- agent social principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	2	1	1 (94%)	2	1	1 (94%)
<b>TOTAL</b>		4	1	3	4	1	3

## EHPAD Multisite « Pays de Chantonnay »

Au 01/07/2025									
Cadre ou emploi	Cat	Nombre de postes ouverts				en nbre	cat A	cat B	cat C
		Temps complet	Temps incomplet						
<b>Filière Administrative</b>									
Attaché Principal	A	1ETP	1						
Attaché	A	1ETP	1						
Rédacteur Princ de 1ère cl	B	1ETP	1						
Rédacteur Princ de 2ème cl	B	1ETP	1						
adjoint administratif	C	1ETP	1	0,8571 ETP	1				
<b>TOTAL administratif</b>			<b>5</b>		<b>1</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>Filière Animation</b>									
Adjoint animation	C	1ETP	1	0,85 ETP	1				
				0,81 ETP	1				
				0,01 ETP	1				
<b>TOTAL animation</b>			<b>1</b>		<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
<b>Filière technique</b>									
adjoint technique	C	1ETP	2						
agent de maîtrise ppal		1ETP	1						
<b>TOTAL agent technique</b>			<b>3</b>			<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>

Filière médico-sociale									
agent social	C	1 ETP	10						
				0,91 ETP	2				
				0,9 ETP	3				
				0,857 ETP	1				
				0,85 ETP	1				
				0,8 ETP	13				
				0,7 ETP	1				
agent social principal 2ème cl	C	1 ETP	9						
				0,857 ETP	3				
				0,8 ETP	3				
agent social principal 1ère cl	C	1 ETP	6						
				0,9 ETP	1				
				0,8571 ETP	1				
<b>TOTAL agent social</b>			<b>25</b>		<b>30</b>	<b>55</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>55</b>
aide soignante de classe normale	B	1 ETP	11						
				0,91 ETP	2				
				0,9 ETP	6				
				0,857 ETP	2				
				0,85 ETP	2				
				0,8 ETP	11				
				0,66 ETP	1				
		0,5 ETP	1						
aide soignante de classe supérieure	B	1 ETP	7						
<b>TOTAL Aide soignante</b>			<b>18</b>		<b>25</b>	<b>43</b>	<b>0</b>	<b>43</b>	<b>0</b>
Auxiliaire de soins princ 2ème cl	C	1 ETP	2						
				0,8 ETP	2				
Auxiliaire de soins princ 1ère cl	C	1 ETP	4						
				0,8 ETP	1				
<b>TOTAL Auxiliaire de soins</b>			<b>6</b>		<b>3</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9</b>

IDE cat A en soins généraux Cl nle	A	1 ETP	8						
				0,9 ETP	2				
				0,8 ETP	3				
IDE Cat A en soins généraux hors cl	A	1 ETP	3						
<b>TOTAL IDE</b>			<b>11</b>		<b>5</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Psychologue	A			0,30 ETP	2				
				0,25 ETP	1				
<b>TOTAL psychologue</b>					<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Ergothérapeute	A			0,30 ETP	1				
<b>TOTAL ergothérapeute</b>					<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Médecin coordonnateur	A			0,25 ETP	1				
				0,18 ETP	2				
<b>TOTAL médecin</b>					<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL (2)</b>			<b>69</b>		<b>74</b>	<b>142</b>	<b>25</b>	<b>45</b>	<b>72</b>
							<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>

### Résidence Autonomie « le Tail Fleuri »

Cadres ou emplois	Cat	Effectifs ouverts			Effectifs pourvus		
		Nbre	Temps compl et	Effectif temps non complet	Nbre	Temps compl et	Effectif temps non complet
<b>Secteur administratif</b>							
- adjoint administratif principal 1ère classe	C	1	1		1	1	
- adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	1		1 à 24,50h/sem	1		1 à 24,50h/sem
<b>Secteur Social</b>							
- agent social	C	6		6 à 25h/sem	5		5 à 25h/sem
- agent social principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	3		3 à 25h/sem	3		3 à 25h/sem
<b>TOTAL</b>		<b>11</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>9</b>

### Résidence Autonomie « Les Grands-Parents »

Cadres ou emplois	Cat	Effectifs ouverts			Effectifs pourvus		
		Nbre	Temps complet	Effectif temps non complet	Nbre	Temps complet	Effectif temps non complet
<b>Secteur administratif</b>							
Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	0	1	1	
<b>Secteur Social</b>							
Agent social principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C	1		1 à 0,79 ETP	1		1 à 0,79 ETP
Agent social principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	1		1 à 0,7857 ETP	1		1 à 0,7857 ETP
Agent social	C	6	1	2 à 0,7714 ETP 2 à 0,79 ETP 1 à 0,7914 ETP	6	1	2 à 0,7714 ETP 2 à 0,79 ETP 1 à 0,7914 ETP
<b>TOTAL</b>		<b>9</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>7</b>

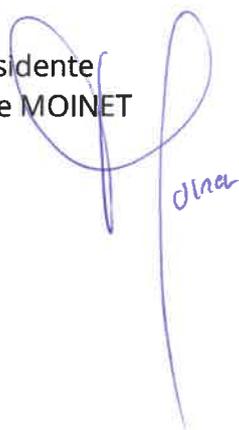
Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de valider les tableaux des effectifs de chacun des services.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits

Transmis en Préfecture le 04/06/2025

Publié le 04/06/2025

La Présidente  
Isabelle MOINET



La Secrétaire de séance  
Louissette BILLAudeau



## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil d'Administration : 3 juin 2025

### DÉLIBÉRATION

Le trois juin deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action sociale du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt-huit mai deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, 65 avenue du Général de Gaulle, Chantonnay, pour une cinquième séance.

#### Présents (P), Absents et excusés (E) :

ALBERT Michelle	E	DELAYE Jean-Jacques	P	MOISSON Jean	E
BELZ Annick	P	GODARD-VOISIN Delphine	E	MOREAU Laetitia	P
BILLAUDEAU Louissette	P	GOURMAUD Catherine	P	PHELIPEAU Brigitte	P
BOISSINOT Christian	E	GOURAUD Christophe	P	RAIFAUD Jean-Luc	E
BREMOND Arlette	E	GRIMAUD Jean-Marcel	P	SOULARD Yannick	E
CHAIGNEAU Denis	P	MARTINEAU Valérie	E	TONARELLI Valérie	E
CHANCELIER Laurent	E	MOINET Isabelle	P	VERGNAUD Alain	P

#### Absents et excusés avec pouvoir :

Mme Valérie TONARELLI a donné pouvoir à Mme Annick BELZ.

Nombre d'administrateurs en exercice : 21

Nombre d'administrateurs présents : 11

Nombre d'administrateurs votants : 12

Conformément à l'article 10 du règlement intérieur du CIAS, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil d'Administration.

Madame Louissette BILLAUDEAU, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

#### **N° 2025-58      CIAS « PAYS DE CHANTONNAY » : BUDGET PRINCIPAL 67050 - APPROBATION D'UNE DÉCISION MODIFICATIVE N°1 AU BP 2025**

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 1612-11 prévoyant que « *des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent* » ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n°2025-12C du 04 mars 2025 portant adoption du Budget Primitif 2025 ;

.../...

Vu la délibération n°2025-29 du 01 avril 2025 actant la contractualisation d'un emprunt auprès de la Mutualité sociale agricole pour un montant de 100 000€ ;

Considérant que le Conseil d'administration peut être amené, en cours d'exercice budgétaire, à modifier ses prévisions budgétaires en adoptant des décisions modificatives ;

Considérant qu'il y a lieu d'effectuer des mouvements de crédits entre chapitre afin de prévoir une dépense d'intérêts courus non échus (ICNE) ;

Considérant la demande du bureau de l'intercommunalité et du contrôle budgétaire de la Préfecture de la Vendée en date du 17 avril 2025, d'une décision modificative prévoyant l'emprunt au budget 2025 du CIAS du Pays de Chantonay ;

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :

- D'approuver la décision modificative n°1 du budget principal 67050 du CIAS du Pays de Chantonay s'établissant de la façon suivante :

<b>Section de fonctionnement</b>			
<b>Dépenses</b>	<b>Montant</b>	<b>Recettes</b>	<b>Montant</b>
Chapitre 012 – rémunérations des apprentis Article 6417	- 4000€		0,00 €
Chapitre 66 – ICNE Article 66112	+ 4000 €		0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>		

<b>Section d'investissement</b>			
<b>Dépenses</b>	<b>Montant</b>	<b>Recettes</b>	<b>Montant</b>
Chapitre 23 Immobilisations en cours Article 2313 Opération 17	+ 100 000 €	Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées Article 1641	+ 100 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>100 000 €</b>		<b>100 000 €</b>
<b>BP 2025 Voté – section investissement</b>		<b>2 217 729,55 €</b>	
<b>BP 2025 + DM – section investissement</b>		<b>2 317 729,55 €</b>	

- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits

Transmis en Préfecture le 04/06/2025

Publié le 04/06/2025

La Présidente  
Isabelle MOINET

Le Secrétaire de séance  
Louisette BILLAUDEAU

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil d'Administration : 3 juin 2025

### DÉLIBÉRATION

Le trois juin deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action sociale du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt-huit mai deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, 65 avenue du Général de Gaulle, Chantonnay, pour une cinquième séance.

#### Présents (P), Absents et excusés (E) :

ALBERT Michelle	E	DELAYE Jean-Jacques	P	MOISSON Jean	E
BELZ Annick	P	GODARD-VOISIN Delphine	E	MOREAU Laetitia	P
BILLAUDEAU Louissette	P	GOURMAUD Catherine	P	PHELIPEAU Brigitte	P
BOISSINOT Christian	E	GOURAUD Christophe	P	RAIFAUD Jean-Luc	E
BREMOND Arlette	E	GRIMAUD Jean-Marcel	P	SOULARD Yannick	E
CHAIGNEAU Denis	P	MARTINEAU Valérie	E	TONARELLI Valérie	E
CHANCELIER Laurent	E	MOINET Isabelle	P	VERGNAUD Alain	P

#### Absents et excusés avec pouvoir :

Mme Valérie TONARELLI a donné pouvoir à Mme Annick BELZ.

Nombre d'administrateurs en exercice : 21

Nombre d'administrateurs présents : 11

Nombre d'administrateurs votants : 12

Conformément à l'article 10 du règlement intérieur du CIAS, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil d'Administration.

Madame Louissette BILLAUDEAU, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

#### **N° 2025-59      CIAS « PAYS DE CHANTONNAY » : PRÉVENTION SENIORS – TARIF BALADE SANTÉ**

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la création de la régie au CIAS du Pays de Chantonnay pour les animations réalisées dans le cadre de la Prévention séniors ;

.../...

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :

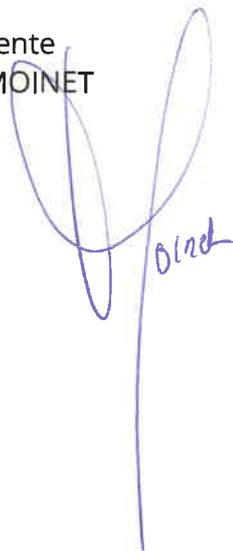
- De valider la participation des usagers à hauteur de 10€ pour la balade estivale qui aura lieu le mardi 1<sup>er</sup> juillet 2025 ;
- D'autoriser Madame la Présidente à prendre et à signer tous les actes y afférents.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits

Transmis en Préfecture le 04/06/2025

Publié le 04/06/2025

La Présidente  
Isabelle MOINET

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical line extending downwards. The name 'MOINET' is written in small letters at the end of the vertical line.

Le Secrétaire de séance  
Louisette BILLAUDEAU

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, stylized initial 'L' followed by the name 'BILLAUDEAU' in a cursive script.

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil d'Administration : 3 juin 2025

**DÉLIBÉRATION**

Le trois juin deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action sociale du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt-huit mai deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, 65 avenue du Général de Gaulle, Chantonnay, pour une cinquième séance.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

ALBERT Michelle	E	DELAYE Jean-Jacques	P	MOISSON Jean	E
BELZ Annick	P	GODARD-VOISIN Delphine	E	MOREAU Laetitia	P
BILLAUDEAU Louisette	P	GOURMAUD Catherine	P	PHELIPEAU Brigitte	P
BOISSINOT Christian	E	GOURAUD Christophe	P	RAIFAUD Jean-Luc	E
BREMOND Arlette	E	GRIMAUD Jean-Marcel	P	SOULARD Yannick	E
CHAIGNEAU Denis	P	MARTINEAU Valérie	E	TONARELLI Valérie	E
CHANCELIER Laurent	E	MOINET Isabelle	P	VERGNAUD Alain	P

**Absents et excusés avec pouvoir :**

Mme Valérie TONARELLI a donné pouvoir à Mme Annick BELZ.

Nombre d'administrateurs en exercice : 21

Nombre d'administrateurs présents : 11

Nombre d'administrateurs votants : 12

Conformément à l'article 10 du règlement intérieur du CIAS, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil d'Administration.

Madame Louisette BILLAUDEAU, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2025-60      EHPAD MULTISITE « PAYS DE CHANTONNAY » : ADMISSION EN NON VALEUR**

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22, notamment la procédure relative aux créances irrécouvrables ;

Vu les demandes d'admission en non-valeur transmises par Monsieur le Comptable Public, en date du 10/04/2025, par la liste de présentation en non-valeur n°7474450315 ;

.../...

Considérant que le comptable certifie avoir émarginé aux articles respectifs, les sommes indiquées sur l'état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ;

Considérant que les dispositions prises lors de l'admission en non-valeur, par l'assemblée délibérante, ont uniquement pour objet de faire disparaître de la comptabilité les créances irrécouvrables ;

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité :

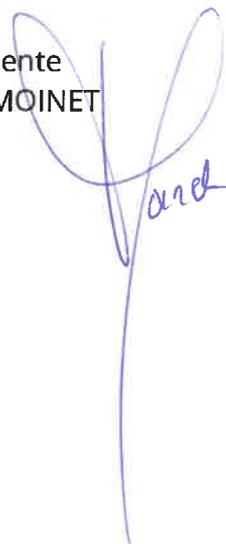
- D'approuver l'admission en non-valeur pour un montant total de 3 456,93 € correspondant à la liste des produits irrécouvrables, dressée par le comptable public, par la liste n°7474450315 ;
- De dire que ces créances de 3 456,93 € seront inscrites au compte budgétaire 6541 (créances admises en non-valeur).

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits

Transmis en Préfecture le 04/06/2025

Publié le 04/06/2025

La Présidente  
Isabelle MOINET



Le Secrétaire de séance  
Louisette BILLAUDEAU



**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil d'Administration : 3 juin 2025

**DÉLIBÉRATION**

Le trois juin deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action sociale du Pays de Chantonay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt-huit mai deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la Communauté de Communes du Pays de Chantonay, 65 avenue du Général de Gaulle, Chantonay, pour une cinquième séance.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

ALBERT Michelle	E	DELAYE Jean-Jacques	P	MOISSON Jean	E
BELZ Annick	P	GODARD-VOISIN Delphine	E	MOREAU Laetitia	P
BILLAUDEAU Louissette	P	GOURMAUD Catherine	P	PHÉLIPEAU Brigitte	P
BOISSINOT Christian	E	GOURAUD Christophe	P	RAIFAUD Jean-Luc	E
BREMOND Arlette	E	GRIMAUD Jean-Marcel	P	SOULARD Yannick	E
CHAIGNEAU Denis	P	MARTINEAU Valérie	E	TONARELLI Valérie	E
CHANCELIER Laurent	E	MOINET Isabelle	P	VERGNAUD Alain	P

**Absents et excusés avec pouvoir :**

Mme Valérie TONARELLI a donné pouvoir à Mme Annick BELZ.

Nombre d'administrateurs en exercice : 21

Nombre d'administrateurs présents : 11

Nombre d'administrateurs votants : 12

Conformément à l'article 10 du règlement intérieur du CIAS, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil d'Administration.

Madame Louissette BILLAUDEAU, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2025-61      EHPAD MULTISITE « PAYS DE CHANTONNAY » : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Nomenclature des actes : 4.1

Vu l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313-3, R2313-8 ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1 ;

.../...

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée ;

Considérant le besoin de recrutement sur le poste d'infirmier coordinateur ;

La présidente propose à l'assemblée :

- La création d'un poste d'infirmier en soins généraux à 28h/semaine à compter du 01/07/2025

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

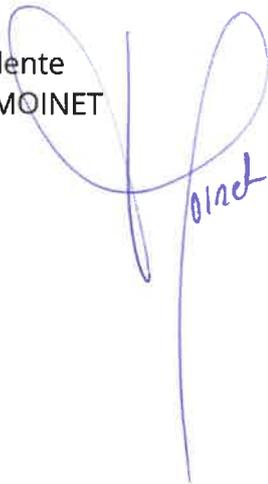
- D'adopter la proposition de la Présidente ;
- De modifier le tableau des effectifs à compter du 01/07/2025
- D'inscrire au budget les crédits correspondants ;
- D'autoriser l'autorité territoriale à signer tout acte y afférent

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits

Transmis en Préfecture le 04/06/2025

Publié le 04/06/2025

La Présidente  
Isabelle MOINET



Le Secrétaire de séance  
Louisette BILLAUDEAU



**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil d'Administration : 3 juin 2025

**DÉLIBÉRATION**

Le trois juin deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action sociale du Pays de Chantonay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt-huit mai deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la Communauté de Communes du Pays de Chantonay, 65 avenue du Général de Gaulle, Chantonay, pour une cinquième séance.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

ALBERT Michelle	E	DELAYE Jean-Jacques	P	MOISSON Jean	E
BELZ Annick	P	GODARD-VOISIN Delphine	E	MOREAU Laetitia	P
BILLAUDEAU Louissette	P	GOURMAUD Catherine	P	PHELIPEAU Brigitte	P
BOISSINOT Christian	E	GOURAUD Christophe	P	RAIFAUD Jean-Luc	E
BREMOND Arlette	E	GRIMAUD Jean-Marcel	P	SOULARD Yannick	E
CHAIGNEAU Denis	P	MARTINEAU Valérie	E	TONARELLI Valérie	E
CHANCELIER Laurent	E	MOINET Isabelle	P	VERGNAUD Alain	P

**Absents et excusés avec pouvoir :**

Mme Valérie TONARELLI a donné pouvoir à Mme Annick BELZ.

Nombre d'administrateurs en exercice : 21

Nombre d'administrateurs présents : 11

Nombre d'administrateurs votants : 12

Conformément à l'article 10 du règlement intérieur du CIAS, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil d'Administration.

Madame Louissette BILLAUDEAU, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2025-62      RÉSIDENCE AUTONOMIE « LE TAIL FLEURI » : BUDGET ANNEXE 67052 -  
APPROBATION D'UNE DÉCISION MODIFICATIVE N°1 AU BP 2025**

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 1612-11 prévoyant que « *des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent* » ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 ;

Vu la délibération n°2025-18 du 04 mars 2025 portant adoption du Budget exécutoire 2025 ;

.../...

Vu l'exécution budgétaire à ce jour,

Le Conseil d'Administration accepte à l'unanimité les modifications suivantes au BP 2025 :

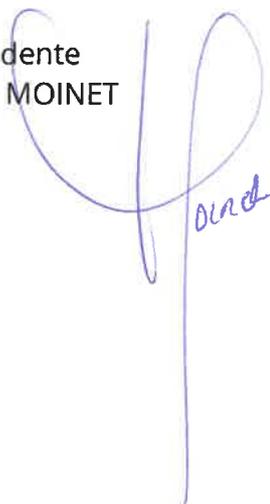
<b>Intitulé des comptes</b>	<b>Variation des crédits DÉPENSES</b>		<b>Variation des crédits RECETTES</b>	
	<b>Compte</b>	<b>Montant</b>	<b>Compte</b>	<b>Montant</b>
<b> FONCTIONNEMENT</b>				
Déficit de fonctionnement reporté	002	38 027,15 €		
Autres prestations extérieures	6288	8 300,00 €		
Remboursement de frais par les budgets annexes			7087	38 027,15 €
Forfait autonomie			7483	8 300,00 €
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>+ 46 327,15 €</b>		<b>+ 46 327,15 €</b>

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits

Transmis en Préfecture le 04/06/2025

Publié le 04/06/2025

La Présidente  
Isabelle MOINET



Le Secrétaire de séance  
Louisette BILLAudeau



## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU PAYS DE CHANTONNAY

Séance du Conseil d'Administration : 3 juin 2025

### DÉLIBÉRATION

Le trois juin deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action sociale du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt-huit mai deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, 65 avenue du Général de Gaulle, Chantonnay, pour une cinquième séance.

#### Présents (P), Absents et excusés (E) :

ALBERT Michelle	E	DELAYE Jean-Jacques	P	MOISSON Jean	E
BELZ Annick	P	GODARD-VOISIN Delphine	E	MOREAU Laetitia	P
BILLAUDEAU Louissette	P	GOURMAUD Catherine	P	PHELIPEAU Brigitte	P
BOISSINOT Christian	E	GOURAUD Christophe	P	RAIFAUD Jean-Luc	E
BREMOND Arlette	E	GRIMAUD Jean-Marcel	P	SOULARD Yannick	E
CHAIGNEAU Denis	P	MARTINEAU Valérie	E	TONARELLI Valérie	E
CHANCELIER Laurent	E	MOINET Isabelle	P	VERGNAUD Alain	P

#### Absents et excusés avec pouvoir :

Mme Valérie TONARELLI a donné pouvoir à Mme Annick BELZ.

Nombre d'administrateurs en exercice : 21

Nombre d'administrateurs présents : 11

Nombre d'administrateurs votants : 12

Conformément à l'article 10 du règlement intérieur du CIAS, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil d'Administration.

Madame Louissette BILLAUDEAU, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

### N° 2025-63      RÉSIDENCE AUTONOMIE « LE TAIL FLEURI » : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Nomenclature des actes : 4.1

Vu l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313-3, R2313-8 ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1 ;

.../...

Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée ;

La présidente propose à l'assemblée :

- La création d'un poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe à 24h30/semaine à compter du 01/07/2025
- La suppression d'un poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe à 17h30/semaine à compter du 01/07/2025

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'adopter la proposition de la Présidente ;
- De modifier le tableau des effectifs à compter du 01/07/2025
- D'inscrire au budget les crédits correspondants ;
- D'autoriser l'autorité territoriale à signer tout acte y afférent

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits

Transmis en Préfecture le 04/06/2025

Publié le 04/06/2025

La Présidente  
Isabelle MOINET

Le Secrétaire de séance  
Louisette BILLAUDEAU

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil d'Administration : 3 juin 2025

**DÉLIBÉRATION**

Le trois juin deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action sociale du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt-huit mai deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, 65 avenue du Général de Gaulle, Chantonnay, pour une cinquième séance.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

ALBERT Michelle	E	DELAYE Jean-Jacques	P	MOISSON Jean	E
BELZ Annick	P	GODARD-VOISIN Delphine	E	MOREAU Laetitia	P
BILLAUDEAU Louissette	P	GOURMAUD Catherine	P	PHELIPEAU Brigitte	P
BOISSINOT Christian	E	GOURAUD Christophe	P	RAIFAUD Jean-Luc	E
BREMOND Arlette	E	GRIMAUD Jean-Marcel	P	SOULARD Yannick	E
CHAIGNEAU Denis	P	MARTINEAU Valérie	E	TONARELLI Valérie	E
CHANCELIER Laurent	E	MOINET Isabelle	P	VERGNAUD Alain	P

**Absents et excusés avec pouvoir :**

Mme Valérie TONARELLI a donné pouvoir à Mme Annick BELZ.

Nombre d'administrateurs en exercice : 21

Nombre d'administrateurs présents : 11

Nombre d'administrateurs votants : 12

Conformément à l'article 10 du règlement intérieur du CIAS, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil d'Administration.

Madame Louissette BILLAUDEAU, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2025-64      SAAD « PAYS DE CHANTONNAY » : BUDGET ANNEXE 67054 -  
APPROBATION D'UNE DÉCISION MODIFICATIVE N°1 AU BP 2025**

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 1612-11 prévoyant que « *des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent* » ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 ;

Vu la délibération n°2025-24 du 04 mars 2025 portant adoption du Budget exécutoire 2025 ;

.../...

Vu l'exécution budgétaire à ce jour,

Le Conseil d'Administration accepte à l'unanimité les modifications suivantes au BP 2025 :

Intitulé des comptes	Variation des crédits DÉPENSES		Variation des crédits RECETTES	
	Compte	Montant	Compte	Montant
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Excédent de fonctionnement reporté			002	15 000,00 €
Autre personnel extérieur	6218	15 000 ,00 €		
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>15 000 ,00 €</b>		<b>15 000 ,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Réserve affectée à l'investissement			10682	2 709,70 €
Mobilier	2184	2 709,70 €		
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>2 709,70 €</b>		<b>2 709,70 €</b>

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits

Transmis en Préfecture le 04/06/2025

Publié le 04/06/2025

La Présidente  
Isabelle MOINET



Le Secrétaire de séance  
Louissette BILLAUDEAU



**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU PAYS DE CHANTONNAY**

Séance du Conseil d'Administration : 3 juin 2025

**DÉLIBÉRATION**

Le trois juin deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action sociale du Pays de Chantonnay, dûment convoqué par la Présidente en date du vingt-huit mai deux mille vingt-cinq, s'est réuni à la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay, 65 avenue du Général de Gaulle, Chantonnay, pour une cinquième séance.

**Présents (P), Absents et excusés (E) :**

ALBERT Michelle	E	DELAYE Jean-Jacques	P	MOISSON Jean	E
BELZ Annick	P	GODARD-VOISIN Delphine	E	MOREAU Laetitia	P
BILLAUDEAU Louissette	P	GOURMAUD Catherine	P	PHELIPEAU Brigitte	P
BOISSINOT Christian	E	GOURAUD Christophe	P	RAIFAUD Jean-Luc	E
BREMOND Arlette	E	GRIMAUD Jean-Marcel	P	SOULARD Yannick	E
CHAIGNEAU Denis	P	MARTINEAU Valérie	E	TONARELLI Valérie	E
CHANCELIER Laurent	E	MOINET Isabelle	P	VERGNAUD Alain	P

**Absents et excusés avec pouvoir :**

Mme Valérie TONARELLI a donné pouvoir à Mme Annick BELZ.

Nombre d'administrateurs en exercice : 21

Nombre d'administrateurs présents : 11

Nombre d'administrateurs votants : 12

Conformément à l'article 10 du règlement intérieur du CIAS, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil d'Administration.

Madame Louissette BILLAUDEAU, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

**N° 2025-65      BUDGET ANNEXE « RESTAURATION COLLECTIVE » : BUDGET ANNEXE 67055 - APPROBATION D'UNE DÉCISION MODIFICATIVE N°1 AU BP 2025**

Nomenclature des actes : 7.1

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 1612-11 prévoyant que « *des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent* » ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n°2025-13 du 04 mars 2025 portant adoption du Budget exécutoire 2025 ;

.../...

Vu l'exécution budgétaire à ce jour,

Considérant la non-application du BPU par Medirest dans le cadre du marché public n°2024-1 – Prestation de production de repas en liaison Froide pour l'EHPAD Multisite et pour le service de portage à domicile du CIAS du Pays de Chantonnay et mise à disposition de véhicules pour la livraison des repas ; et la nécessité de régulariser les factures d'avril et mai 2024 ;

Le Conseil d'Administration accepte à l'unanimité les modifications suivantes au BP 2025 :

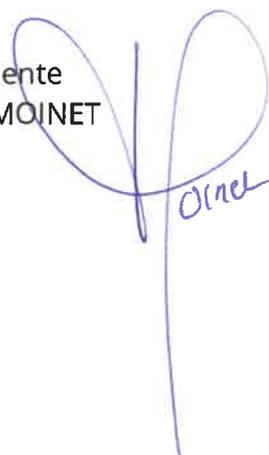
Intitulé des comptes	Variation des crédits DÉPENSES		Variation des crédits RECETTES	
	Compte	Montant	Compte	Montant
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Achats de prestations de service	6042	-5 463,62 €		
Titres annulés (sur exercices antérieurs)	673	117 102,59 €		
Mandats annulés (sur exercices antérieurs)			773	111 638,97 €
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>111 638 ,97 €</b>		<b>111 638 ,97 €</b>

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits

Transmis en Préfecture le 04/06/2025

Publié le 04/06/2025

La Présidente  
Isabelle MOINET



Le Secrétaire de séance  
Louissette BILLAudeau

